



# **Table des matières**

Ρı	Préambule		
1.	Le	coaching Wushu au niveau national	4
	1.1.	Les conditions pour coacher	
	1.1.1	Parcours Coaching Wushu Saisons 2020-2021 et 2021-2022	
	1.1.2	2. Parcours Coaching Wushu Saisons 2022-2023 et 2023-2024	5
	1.2.	Coaches de la catégorie A	6
	1.3.	Coaches de la catégorie B	7
	1.4.	Jeunes coaches 16 et 17 ans	8
	1.5.	Soigneur (Sanda)	8
2.	Les	droits et devoirs des coaches	9
	2.1.	Les devoirs des coaches	9
	2.2.	Procédures	9
	2.3.	Les droits des coaches	10
	2.4.	Les degrés de sanctions	10
	2.5.	La commission d'appel	10

Saison 2020-2021



## **Préambule**

Le dispositif de coaching pour les compétitions nationales Wushu (Taolu et Sanda) sera mis en place à partir de la saison 2020-2021.

### Objectifs:

- Permettre de labelliser les coaches
- Permettre que chacun des acteurs (compétiteurs, coaches et arbitres) puissent évoluer dans un système structuré et encadré
- Faire évoluer notre discipline sur les plans organisationnel et sportif.

Ce dispositif, sera dans un premier temps réservé au niveau national. Il pourra ensuite être décliné au niveau des organismes déconcentrés de la FFK, dans les prochaines saisons, afin qu'il y ait une harmonisation sur l'ensemble du territoire.

Les compétitions concernées par ce dispositif de coaching sont :

- Les Championnats de France Wushu Taolu Kungfu Traditionnel Taijiquan
- Les Championnats de France Sanda et Sanda Light
- Les Coupes de France Jeunes
- Les Opens de France Wushu Taolu Kungfu Traditionnel Taijiquan
- Les Opens de France Sanda et Sanda Light
- Les Coupes de France Qigong

Avant le début de ces compétitions nationales est organisé un briefing pour les coaches.

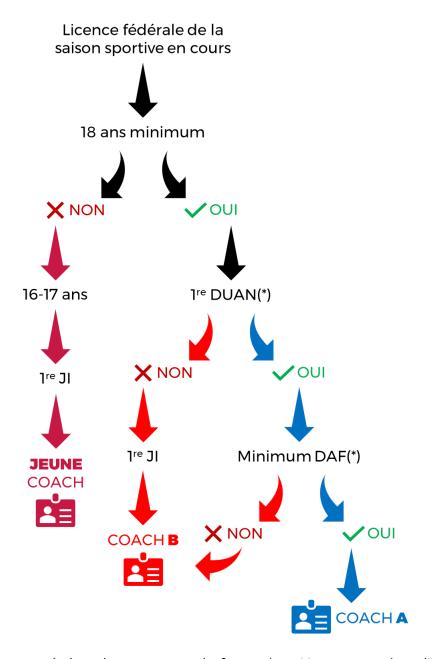


## 1. Le coaching Wushu au niveau national

## 1.1. Les conditions pour coacher

Pour permettre aux clubs de s'organiser, les conditions minimales pour coacher seront évolutives au fur et à mesure des saisons.

#### 1.1.1. Parcours Coaching Wushu Saisons 2020-2021 et 2021-2022



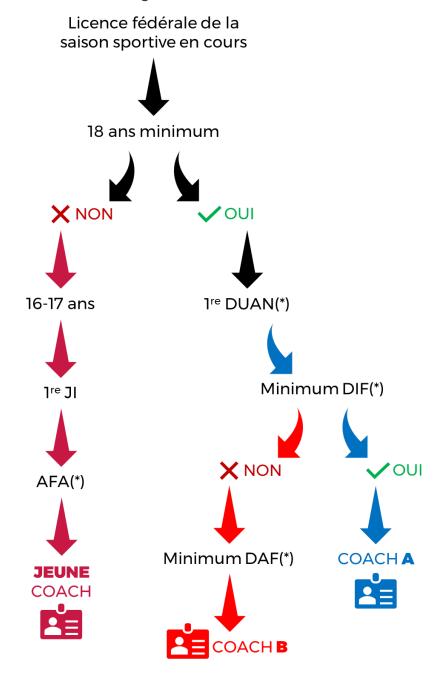
(\*) ou doit être engagé dans le processus de formation. Une attestation d'inscription de l'organisme territorial est obligatoire.

- Coach A: valable sur les 2 saisons 2020-2021 et 2021-2022
- Coach B : à renouveler à chaque saison

Saison 2020-2021



#### 1.1.2. Parcours Coaching Wushu Saisons 2022-2023 et 2023-2024



(\*) ou doit être engagé dans le processus de formation. Une attestation d'inscription de l'organisme territorial est obligatoire

- Coach A: valable sur les 2 saisons 2022-2023 et 2023-2024
- Coach B: à renouveler à chaque saison



## 1.2. Coaches de la catégorie A

Les coaches de la catégorie A sont les référents officiels fédéraux représentant leur club. La carte de coach de la catégorie A est valable deux saisons sportives.

Elle doit être renouvelée tous les 2 ans (Carte de couleur bleue et blanche nominative avec photo d'identité).

Des meetings nationaux pour les coaches de la catégorie A sont organisés tous les ans. La participation à un des meetings est obligatoire pour pouvoir coacher à toutes les compétitions nationales.

Un examen, en plus de la participation au meeting national, est obligatoire pour les futurs coaches de la catégorie A.

Les coaches A déjà accrédités ne repassent pas l'examen, néanmoins ils doivent obligatoirement participer à un des meetings nationaux proposés afin de valider le renouvellement et de récupérer la carte de coach A.

Les coaches de la catégorie A sont habilités à coacher à toutes les compétitions nationales.

Les coaches A n'ayant pas les prérequis mais néanmoins engagés dans le processus de formation du DIF, participant au meeting et à l'examen national peuvent être dispensés du « module stage » lors de la formation continue du DIF.

Les coaches de la catégorie A doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.



## 1.3. Coaches de la catégorie B

Les coaches de la catégorie B sont proposés par les coaches de la catégorie A afin qu'ils puissent coacher aux compétitions nationales autorisées.

La carte de coach de la catégorie B sera valable dans un premier temps pour une seule saison sportive.

Elle doit être renouvelée tous les ans. (Carte rouge et blanche nominative avec photo d'identité).

La demande doit être effectuée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée auprès de la direction technique nationale : <u>secretariat@cnwushu.fr</u> sur le formulaire de renseignement spécifique (document sur le site fédéral).

La carte sera remise lors des compétitions nationales, aucune carte ne sera remise sans demande officielle préalable.

Les coaches de la catégorie B sont habilités à coacher aux Coupes de France et aux Opens de France.

Néanmoins, en cas d'absence d'un coach de la catégorie A à un Championnat de France la direction technique nationale peut accorder une dérogation exceptionnelle au coach de la catégorie B.

Afin que la dérogation soit accordée, une demande officielle par courriel doit être adressée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée à la direction technique nationale : <a href="mailto:secretariat@cnwushu.fr">secretariat@cnwushu.fr</a>.

Les coaches B sont sous l'autorité des coaches de la catégorie A.

Les coaches de la catégorie B doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.



#### 1.4. Jeunes coaches 16 et 17 ans

Les jeunes coaches peuvent coacher aux Coupes de France Jeunes si une demande officielle est effectuée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée auprès de la direction technique nationale : <a href="mailto:secretariat@cnwushu.fr">secretariat@cnwushu.fr</a> sur le formulaire de renseignement spécifique.

La carte de jeune coach est valable uniquement le jour ou le week-end de la compétition. (Carte nominative avec photo). La carte sera remise lors de la Coupe de France Jeunes.

Aucune carte ne sera remise sans demande officielle préalable.

Les jeunes coaches agissent sous l'autorité des coaches de la catégorie A.

Les jeunes coaches doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.

### 1.5. Soigneur (Sanda)

#### Pré-requis :

- Licence fédérale de la saison sportive en cours
- 18 ans minimum

Les soigneurs en compétition Sanda peuvent assister un coach de la catégorie A ou un coach de la catégorie B si une demande officielle est effectuée au plus tard 10 jours avant la compétition concernée auprès de la direction technique nationale : <a href="mailto:secretariat@cnwushu.fr">secretariat@cnwushu.fr</a> sur le formulaire de renseignement spécifique.

La carte de soigneur est valable uniquement le jour ou le week-end de la compétition. (Carte nominative avec photo). La carte sera remise des compétitions concernées.

Aucune carte ne sera remise sans demande officielle préalable.

Les soigneurs en compétition Sanda agissent sous l'autorité des coaches de la catégorie A.

Les soigneurs en compétition Sanda doivent participer aux briefings programmés avant le début des compétitions nationales.



## 2. Les droits et devoirs des coaches

#### 2.1. Les devoirs des coaches

- Porter une tenue sportive règlementaire, survêtement complet, pantalon et veste à l'effigie du club si possible et chaussure de sport. Aucun effet rajouté à cette tenue sportive n'est autorisé, excepté un carnet, porte document etc. pour prendre des notes. En fin de saison sportive, en fonction du temps, les coaches pourront porter un tee-shirt à l'effigie du club ou un tee-shirt sportif. (Les débardeurs ou tout autre vêtement ne seront pas autorisés);
- Respecter et faire respecter les règlements fédéraux en vigueur (arbitrage et compétitions);
- Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance;
- Respecter la zone attribuée pour coacher (en Taolu et en Sanda);
- Rester assis sur les chaises mises en place pour le coaching durant tout le combat en Sanda ;
- S'interdire d'effectuer des gestes de protestation et de parler aux arbitres ;
- S'interdire de traverser les surfaces de compétitions (tapis, Lei Tai) ;
- Être le garant du comportement et des actes de ses compétiteurs ;
- Préparer et placer les compétiteurs dans les zones d'appels ;
- Veiller à ce que le compétiteur ou l'équipe se présente à l'appel pour combattre. Après le 1er appel, deux autres appels seront effectués, à l'issue de ces trois appels le sportif ou l'équipe sera disqualifiée;
- Avoir une attitude digne et de réserve lors des manifestations vis-à-vis : du sportif, du public, du corps arbitral, de la commission sportive, des autres coaches, des autres compétiteurs et envers toute autre personne présente ;
- Respecter toutes les décisions des arbitres.

#### 2.2. Procédures

La carte de coach est obligatoire (elle doit être portée autour du cou).

#### Sanda:

• Les arbitres contrôlent et récupèrent les cartes avant le début des combats et la restituent à l'issue de ceux-ci.

#### <u>Taolu</u>:

• La carte peut être retirée en cas de comportements contraires au règlement de la part du coach.

Saison 2020-2021



#### 2.3. Les droits des coaches

- Le coach titulaire de catégorie A ayant participé au meeting national peut coacher dans le cadre des compétitions nationales organisées par la FFK (Cf. préambule);
- Le coach peut circuler dans les zones lui étant réservées. Il peut photographier « les tirages aux sorts / ordre de passage » sur l'écran prévu à cet effet :
- Le coach accompagne les compétiteurs sur l'aire de compétition ;
- Pour une décision arbitrale qu'il juge non conforme au règlement, le coach peut saisir par écrit la commission d'appel auprès du responsable des coaches afin que celui-ci convoque la commission d'appel et le corps arbitral spécifique à l'aire de compétition où la décision a été prise pour délibérer;
- Il peut, pour toute information relative à la compétition et en particulier au coaching, s'adresser au responsable des coaches.

### 2.4. Les degrés de sanctions

Le responsable des coaches ou son représentant peut interpeller un coach ayant un comportement agité afin de dialoguer avec celui-ci.

Les coaches qui adoptent un comportement interdit peuvent être sanctionnés :

- 1<sup>er</sup> degré : avertissement verbal donné par le responsable des coaches ou son représentant, inscrit sur un registre spécifique et signé par le coach concerné.
- 2° degré : avertissement écrit signé par le responsable des coaches ou son représentant et par le coach concerné.
- 3° degré : La carte du coach est retirée pour la journée de la compétition (par le DTN ou le responsable des coaches ou son représentant).
- 4° degré : la carte du coach est retirée pour le week-end de la compétition (par le DTN ou le responsable des coaches ou son représentant).
- 5° degré : la commission disciplinaire fédérale est saisie.

Les sanctions sont en principe appliquées par ordre croissant. Cependant, une sanction peut être appliquée proportionnellement à la gravité des faits sans suivre cet ordre.

## 2.5. La commission d'appel

Cf. règlement compétitions Wushu